

DELIBERATION N° 2020-41

SEANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

**DE L'ETABLISSEMENT EXPERIMENTAL
UNIVERSITE COTE D'AZUR**

DU 14 AVRIL 2020

Objet : Délibération relative à la demande de subvention à la Région Provence Alpes Côte d'Azur dans le cadre de l'appel à projets « Rendez-vous des jeunes mathématiciens ».

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ETABLISSEMENT EXPERIMENTAL UNIVERSITE CÔTE D'AZUR

Vu le Code de l'éducation,

Vu l'ordonnance n°2014-1329 du 6 novembre 2014 relative aux délibérations à distance des instances administratives à caractère collégial, et notamment son article 4 I,

Vu l'ordonnance n°2018-1131 du 12 décembre 2018 relative à l'expérimentation de nouvelles formes de rapprochement, de regroupement ou de fusion des établissements d'enseignement supérieur et de recherche,

Vu l'ordonnance n° 2020-347 du 27 mars 2020 adaptant le droit applicable au fonctionnement des établissements publics et des instances collégiales administratives pendant l'état d'urgence sanitaire,

Vu le décret n° 2014-1627 du 26 décembre 2014 relatif aux modalités d'organisation des délibérations à distance des instances administratives à caractère collégial,

Vu le décret n°2019-785 du 25 juillet 2019 portant création d'Université Côte d'Azur et approbation de ses statuts, et notamment son article 44,

Vu le règlement intérieur d'Université Côte d'Azur,

Vu la délibération n° 2020-01 du 9 janvier 2020 du Conseil d'administration d'Université Côte d'Azur portant élection de M. Jeanick BRISSWALTER en qualité de Président d'Université Côte d'Azur,

Vu l'arrêté n° 149-2020 du 3 février 2020, portant délégation de signature du Président d'Université Côte d'Azur à M. Marc DALLOZ, Vice-président du Conseil d'administration d'Université Côte d'Azur,

Vu l'ensemble des pièces transmises aux membres,

Entendu l'exposé de M. Marc DALLOZ, Vice-président du Conseil d'administration d'Université Côte d'Azur,

Article 1

Approuve dans le cadre de l'action « Rendez-vous des jeunes mathématiciens », le projet « Information sur les métiers et les formations auprès des collégiens, lycéens, apprentis, étudiants et les familles »,

Article 2

Autorise le président à solliciter l'aide de la Région PACA d'un montant de 2 800€,

Article 3

Approuve le plan de financement global de cette action d'un total de 10 000€ comme détaillé dans la demande de subvention annexée à la présente délibération.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité des voix.

Membres en exercice : 40

Quorum : 21

Membres présents et représentés : 34

Fait à Nice, le 14 avril 2020

Marc DALLOZ, Vice-président du Conseil d'Administration d'UCA



CLASSEE AU REGISTRE DES ACTES SOUS LA REFERENCE : **2020-41**

TRANSMISE AU RECTEUR, CHANCELIER DES UNIVERSITES LE : 15 avril 2020

PUBLIEE SUR LE SITE INTERNET D'UNIVERSITE COTE D'AZUR LE : 15 avril 2020

MODALITES DE RECOURS CONTRE LA PRESENTE DELIBERATION :

En application de l'article R. 421-1 du code de justice administrative, le Tribunal administratif peut être saisi par voie de recours formé contre la présente délibération, et ce dans les deux mois à partir du jour de sa publication et de sa transmission au Recteur, en cas de délibération à caractère réglementaire.



DEMANDE DE SUBVENTION ACTION SPÉCIFIQUE POUR LES ORGANISMES PUBLICS HORS COLLECTIVITÉ TERRITORIALE

UNIVERSITE COTE D'AZUR

**N°27480 - INFORMATION SUR LES METIERS ET LES
FORMATIONS AUPRES DES COLLEGIENS, LYCEENS,
APPRENTIS, ETUDIANTS ET LES FAMILLES**

Hôtel de région
27, Place Jules-Guesde
13481 MARSEILLE CEDEX 20

Tél. 04 91 57 54 80
maregionsud.fr

Présentation de votre organisme

Identification de l'organisme

Nature juridique : OrganismePublic

Raison sociale : UNIVERSITE COTE D'AZUR

SIRET : 13002566100013

Code APE/NAF : 8542Z- Enseignement supérieur

Adresse :

LE GRAND CHATEAU
28, AVENUE VALROSE
BP 2135
06103 NICE CEDEX 2

Site Web : univ-cotedazur.fr/

Identification du ou des représentants légaux de l'organisme

Monsieur Jeanick BRISSWALTER
claire.guerrier@univ-cotedazur.fr

Identification de la personne en charge du dossier de subvention

Madame Claire GUERRIER

Fonction : CR CNRS

Téléphone : 0670433280

Mail : claire.guerrier@univ-cotedazur.fr

Information sur les subventions perçues par l'organisme (dont l'exercice en cours) :

Je n'ai pas perçu de subvention durant les 3 derniers exercices fiscaux.

Description de l'action

Intitulé de l'action :

Rendez-vous des jeunes mathématiciennes, Université Côte d'Azur

Présentation de l'action :

Nouvelle Action

Date prévisionnelle de début de réalisation :

30/10/2020

Date prévisionnelle de fin de réalisation :

10/11/2020

Quels sont les objectifs de l'action ? :

L'étude Pisa 2012 révèle que "les filles sont sous-représentées parmi les élèves les plus performants en France, ce qui est un sérieux obstacle, pour l'avenir, sur la voie de la parité dans les professions en rapport avec la science, l'ingénierie et les mathématiques." Cette désaffection des milieux scientifiques par les femmes commence dès les études supérieures : 50% des candidat.e.s à la filière scientifique du baccalauréat sont des filles, mais trois ans plus tard, une promotion de polytechnicien.ne.s n'en contient plus que 15%. Une solution consiste à mettre en place des actions ciblées en direction des filles. Les "Rendez-vous" ont pour objectif de réunir des lycéennes déjà intéressées par les mathématiques pendant trois jours pour les informer sur les possibilités qu'offrent les carrières scientifiques, en leur montrant que ce sont des filières où elles ont toute leur place.

Quel en est le contenu ? et éventuellement qui est chargé de la réalisation ? :

Une vingtaine de lycéennes intéressées par les mathématiques se réunissent pendant deux jours pour travailler sur des problèmes ouverts, et discuter avec des étudiant.e.s et des professionnelles des mathématiques afin de découvrir ces études et ces métiers passionnants. Les participantes seront encouragées à affirmer leur intérêt pour les sciences, et informées sur d'autres actions périscolaires liées aux mathématiques.

Le troisième jour, une vingtaine de lycéens motivés rejoignent les participantes pour une réflexion commune sur les stéréotypes et l'image des mathématiques, et pour travailler sur la diffusion scientifique. Le but est qu'ils ramènent dans leurs classes des idées concrètes sur les stéréotypes et un objet mathématique de leur conception (fractale, programme informatique...). Si leurs professeurs le désirent, la réflexion ainsi amorcée pourra se poursuivre dans les lycées.

Quels en sont le(s) public(s) cible(s) et combien de personnes en seront bénéficiaires ? :

Les publics cibles sont :

- d'une part des lycéennes de première et terminale scientifiques intéressées par les mathématiques, ainsi que leurs familles - 25 jeunes filles.
- d'autre part, des lycéens de première et terminale scientifiques intéressés par les mathématiques, ainsi que leurs familles - 25 jeunes garçons.

De façon indirecte, les élèves des classes de mathématiques des jeunes gens participant aux journées pourront bénéficier du travail effectué, si leurs enseignants de mathématiques le souhaitent, grâce à l'objet mathématiques ou informatiques qu'ils ramèneront dans leur classe.

Quel est le lieu (ou quels sont les lieux) de réalisation de l'action ? :

Le lieu de réalisation des rencontres sera le laboratoire Jean-Alexandre Dieudonné (LJAD), le laboratoire de mathématiques de l'Université Côte d'Azur.

Quels sont les moyens prévus de mise en oeuvre de l'action ? :

L'organisation de cet événement demande les moyens humains suivants : un responsable Communication et Secrétariat; un responsable Logistique et Budget; un responsable des ateliers de recherche mathématiques; un responsable des activités impliquant des intervenant.e.s extérieur.e.s. Plusieurs intervenants extérieurs sont également nécessaires pour les ateliers de recherche mathématique, les conférences de mathématiques, le speed-meeting, et les ateliers sur les stéréotypes de genre dans le milieu des mathématiques et plus généralement des sciences, animés par la cellule parité de l'Université.

Au niveau national, le projet est soutenu financièrement par la Fondation Blaise Pascal et le Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation. Les partenaires financiers de l'événement Niçois sont le CNRS et le LJAD.

Quels indicateurs vous permettront d'apprécier l'atteinte des objectifs prévus ? :

Les indicateurs suivants nous permettront d'apprécier l'atteinte des objectifs :

- le retour des jeunes lycéens sur les journées.
- la qualité des réflexions mathématiques des participant.e.s sur les problèmes ouverts sur lesquels elles/ils vont travailler.
- la qualité des objets mathématiques ou informatiques ramenés dans les classes.

Comment envisagez-vous de communiquer sur votre action ? :

Les différents moyens de communications dont nous disposons sont les suivants :

- Des flyers et affiches réalisés en collaboration avec l'association AniMath, qui fournit un support à l'organisation des journées sur tout le territoire.
- Un site web fournit par la plateforme AniMath
- Un contact direct avec les professeurs de mathématiques de lycées de l'académie de Nice.

Veillez indiquer toute information complémentaire qui vous semblerait pertinente :

Pourquoi si peu de jeunes filles s'engagent dans des études supérieures liées aux mathématiques, à l'informatique, à la physique alors qu'au lycée, la filière scientifique est paritaire ? Les représentations des métiers scientifiques sont souvent genrées et biaisées, ce qui peut détourner, plus ou moins consciemment, des lycéennes de voies d'orientation où elles ont tout à fait leur place. Lever ce biais, c'est avant tout informer les premières concernées.

La troisième journée, mixte, constitue une innovation dans l'organisation de ces journées. Elle a pour but de sensibiliser les jeunes aux biais liés aux stéréotypes. Ceci est nécessaire pour voir émerger une nouvelle génération de scientifiques a même de minimiser ces biais lorsqu'ils seront eux-mêmes en position de recrutement ou d'évaluation de leurs pairs.

Financement de l'action

L'organisme sollicite une subvention de :
2 800 €

Régime de TVA des dépenses :
TTC

Charges	Montant	Produits	Montant
1 - Charges directes affectées à l'action		1 - Ressources directes affectées à l'action	
Achat	2 400,00 €	Vente de produits finis	0,00 €
Prestations de services	2 100,00 €		0,00 €
Achat matières et fournitures équipement	300,00 €	Subventions	6 000,00 €
Autres fournitures	0,00 €	Etat : précisez le(s) ministère(s) sollicité(s)	200,00 €
	0,00 €	Ministere Enseignement Superieure, de la Recherche et de l'Innovation	200,00 €
Services extérieurs	3 050,00 €		0,00 €
Locations	0,00 €		0,00 €
Entretien et réparation	0,00 €	Région(s)	2 800,00 €
Assurance	0,00 €	Region PACA (présente demande)	2 800,00 €
Documentation	0,00 €	Département(s)	0,00 €
Rémunérations intermédiaires et honoraires	0,00 €		0,00 €
Publicité, publication	0,00 €	Commune(s)	0,00 €
Déplacements, missions	3 050,00 €		0,00 €
Services bancaires	0,00 €	Organismes sociaux (à détailler)	2 000,00 €
Autres	0,00 €	Fondation Blaise Pascal	1 000,00 €
	0,00 €	CNRS	1 000,00 €
Personnel	550,00 €	Fonds européens	0,00 €
Impôts et taxes sur rémunération	0,00 €	ASP (emplois aidés)	0,00 €
Rémunération des personnels	550,00 €	Autres aides, dons ou subventions affectés	1 000,00 €
Charges sociales	0,00 €	Laboratoire de mathematiques LJAD	1 000,00 €
Autres charges de personnel	0,00 €	Autres produits de gestion courante	0,00 €
	0,00 €		0,00 €
Autres (à détailler)	0,00 €	Produits financiers	0,00 €
	0,00 €		0,00 €
SOUS-TOTAL 1	6 000,00 €	SOUS-TOTAL 1	6 000,00 €
2 - Charges indirectes affectées à l'action		2 - Ressources indirectes affectées à l'action	
Charges fixes de fonctionnement	0,00 €		0,00 €
Autres	0,00 €		0,00 €
	0,00 €		0,00 €
SOUS-TOTAL 2	0,00 €	SOUS-TOTAL 2	0,00 €
TOTAL DES CHARGES	6 000,00 €	TOTAL DES PRODUITS	6 000,00 €
Emplois des contributions volontaires en nature	4 000,00 €	Contributions volontaires en nature	4 000,00 €
Secours en nature	0,00 €	Bénévolat	4 000,00 €
Mise à disposition gratuite de biens et prestations	0,00 €	Prestations en nature	0,00 €
Personnel bénévole	4 000,00 €	Dons en nature	0,00 €
TOTAL	10 000,00 €	TOTAL	10 000,00 €

Préciser la nature et l'objet des postes les plus significatifs :

Les postes les plus significatifs sont:

- l'hébergement des lycéennes
- les déplacements des lycéennes et des lycéens
- la nourriture pour 3 jours.

L'hébergement et la nourriture ont été estimés sur la base de devis antérieurs, le LJAD organisant des conférences de manière régulière.

Quels critères avez-vous utilisés pour identifier et calculer les charges indirectes affectées à l'action ? :

Sans objets

Quelles sont les contributions volontaires en nature affectées à la réalisation de l'action subventionnée ? :

Les contributions volontaires consistent en l'organisation au niveau local des journées, l'encadrement des jeunes (scientifique ou non, et sur les stéréotypes), et les conférences de mathématiques.

Quel est leur mode de calcul ? :

Sur 3 jours, il y aura 5 bénévoles par jour, soit un équivalent de 15 jours, auxquels il faut ajouter un équivalent de 5 jours de préparation. Cela fait l'équivalent de 20 jours de travail, soit un mois, estimé à 4000 Eur. Les personnes bénévoles seront principalement des professeurs/directeurs de recherche, des maîtres de conférence/chargés de recherche et des étudiants.

Autres observations sur le budget prévisionnel de l'action subventionnée :

Ces journées vont toucher 25 jeunes filles pendant trois jours complets, ainsi que 25 jeunes garçons pendant une journée complète, avec des activités fortement interactives. Ainsi, compte tenu du nombre de personnes touchées par cette action, du temps total passé par les jeunes, et de l'enrichissement que chacun va en tirer, le budget global paraît tout à fait raisonnable.

Pièces jointes

- **Le relevé d'identité bancaire ou postal en conformité avec les actes et documents de l'existence de l'organisme**

Type d'habilitation de la demande :

Délibération

- **La délibération de l'organe délibérant décidant de la réalisation du projet, prévoyant son financement et sollicitant l'aide régionale**
- **Autres documents**